



KWB Easyfire

Fiche produit conformément au règlement UE 2015/1187 et 2015/1189

Le volume tampon requis pour la chaudière doit être défini conformément aux documents de planification KWB. Toutes les chaudières disposent d'un thermostat déjà intégré, c'est pourquoi chaque produit est une « installation combinée ».

EF2 S / EF2 GS / EF2 V	UNITÉ	8	12	15	22	25	30	35	38
Mode d'alimentation		automatique							
Part de charge partielle par rapport à la charge nominale (30 %/50 %)	%	30							
Thermostat intégré dans la chaudière (oui/non)		Oui							
Classe de thermostat		VI							
Contribution du thermostat à l'indice d'efficacité énergétique du produit combiné	%	4							
Facteur II (pondération chaudière à combustible solide primaire et chauffage auxiliaire)		0							
Valeur pour III (294/(11*Pr))		3,34	2,23	1,78	1,21	1,07	0,89	0,77	0,70
Valeur pour IV (115/(11*Pr))		1,31	0,87	0,70	0,48	0,42	0,35	0,30	0,28
Chaudière à condensation		Non							
Chaudière mixte pour eau chaude et chauffage (oui/non)		Non							
Chaudière à cogénération à combustible solide		Non							
Combustible privilégié		Granulés de bois							
Classe d'efficacité énergétique		A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Puissance nominale	kW	8	12	15	22	25	30	35	38
Charge partielle	kW	2,4	3,6	4,5	6,6	7,5	9,0	10,5	11,4
Puissance calorifique utile à charge partielle	kW	2,4	3,3	4,2	6,2	7,1	8,7	10,2	10,4
Indice d'efficacité énergétique		115	116	118	121	121	121	121	123
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	77	78	80	82	82	82	82	83
Classe d'efficacité énergétique - assemblage avec régulation du chauffage		A+	A+	A+	A++	A++	A++	A++	A++
Indice d'efficacité énergétique - assemblage avec régulation du chauffage		119	120	122	125	125	125	125	127
Rendement de la chaudière à puissance nominale (NCV* / GCV**)	%	92,4 / 85,2	93,6 / 86,1	93,9 / 86,4	94,6 / 87,0	94,8 / 87,1	95,2 / 87,3	95,6 / 87,5	95,3 / 88,0
Rendement de la chaudière à charge partielle (NCV* / GCV**)	%	91,4 / 84,2	90,7 / 83,4	91,6 / 84,2	93,8 / 86,2	93,9 / 86,2	94,1 / 86,3	94,3 / 86,3	94,9 / 87,6
Consommation électrique auxiliaire à puissance calorifique nominale	kW	0,060	0,059	0,065	0,078	0,085	0,097	0,109	0,115
Consommation électrique auxiliaire à charge partielle	kW	0,046	0,041	0,043	0,046	0,049	0,055	0,060	0,062
Consommation électrique auxiliaire en état prêt à fonctionner	kW	0,0095	0,0030	0,0030	0,0030	0,0030	0,0030	0,0030	0,0099
Émissions saisonnières dues au chauffage des locaux*** - PM	mg/m ³ (10% O ₂)	14	6	6	6	5	4	4	11
Émissions saisonnières dues au chauffage des locaux*** - OGC	mg/m ³ (10% O ₂)	1	4	3	1	1	1	1	2
Émissions saisonnières dues au chauffage des locaux*** - CO	mg/m ³ (10% O ₂)	91	114	84	14	16	20	24	20
Émissions saisonnières dues au chauffage des locaux*** - Nox	mg/m ³ (10% O ₂)	99	102	110	129	131	135	139	152

Précautions : Le montage et l'installation ne peuvent être réalisés que par du personnels qualifiés. Les notices sont à respecter

Propriété intellectuelle

Le contenu de ce document est protégé par les droits concernant les biens incorporels et demeure constamment la propriété intellectuelle de KWB. Toute utilisation, reproduction, divulgation, publication, élaboration et/ou transmission à une tierce partie nécessite l'autorisation écrite préalable de KWB. * Net Caloric Value ** Gross Caloric Value *** Ces valeurs sont des résultats de mesure obtenus suite à l'essai de type sur banc selon la norme EN 303-5. Elles constituent une observation ponctuelle ainsi que des valeurs indicatives et dépendent, dans la pratique, de nombreux facteurs, si bien que des valeurs différentes peuvent être obtenues chez les clients. **Sous réserve de modifications et d'erreurs d'impression.** © KWB GmbH